



# Faire du développement du secteur privé, et notamment des TPME, une priorité de la reconstruction

Forum sur la promotion du secteur privé en Centrafrique  
septembre 2015 – Bangui

*développeur d'avenirs durables*

## La situation actuelle ....

La crise politico-sécuritaire a fortement affecté l'activité et le tissu économique centrafricain. De nombreux opérateurs, déjà faibles, ont subi des pillages de leurs outils de production, l'insécurité a déstructuré les filières d'approvisionnement et de commercialisation, les infrastructures économiques ont fait l'objet de destructions, enfin, plusieurs entrepreneurs se sont réfugiés dans des pays voisins.

La majorité des PME centrafricaines évoluent dans le secteur informel. Le secteur formel reste embryonnaire dans un environnement physique et institutionnel peu incitatif. Même avant les événements de 2013, la part du secteur informel n'a cessé de grandir. Selon les statistiques du REUCA 2007, on répertoriait en RCA environ 11 000 unités économiques ou entreprises dont environ 85% dans l'informel

## .... et le poids du passé

Parallèlement à une situation particulièrement difficile, le secteur privé centrafricain souffre de surcroît de **faiblesses systémiques et structurelles** qui nécessitent de concilier des activités et des approches à court, moyen et long terme afin d'enclencher un processus durable de renforcement des entreprises

Climat des affaires peu favorable

Dialogue public-privé peu inclusif et participatif

Dispositifs d'appui et d'accompagnement quasiment inexistantes ou tout du moins insuffisamment structurés

Faible accès au financement des PME  
Taux de pénétration et de bancarisation très limités

Infrastructures défaillantes et à développer

Difficile accès aux marchés (local, régional et puis mondial)

Compétences limitées



## Faire du développement du secteur privé un des piliers de la reconstruction et de la sortie de crise...

Jusqu'à récemment, le DSP a rarement été considéré un pilier des processus de sortie de crise et de reconstruction. L'expérience montre que, au contraire, **le secteur privé dispose d'une forte capacité de résilience**, même en situation de conflit. Le secteur privé doit donc être considéré comme un puissant vecteur de changement.

### On distingue plusieurs types d'intervention:

- Amélioration du climat des affaires et du dialogue PP
- Appuis structurés à des secteurs ou des typologies d'entreprises, notamment les TPME
- Renforcement des structures de soutien
- Soutien spécifique à des entreprises individuelles

.... et mettre l'accent sur la TPE et la PE : leur développement est un outil au service de la lutte contre la pauvreté et d'une croissance durable et maîtrisée

Accompagner le développement des TPE et PE est une nécessité  
**ECONOMIQUE** et **SOCIALE**

Création de richesse

Innovation

Diffusion de bonnes pratiques RSE

Via la fiscalité, source de revenus pour l'Etat

Développement local



Création d'emplois (dans les PED 78%)

Amélioration des conditions de vie de la population

Réduction des inégalités/Cohésion sociale

Protection sociale

Education/Formation

**Mettre en œuvre des politiques et des stratégies différenciées, adaptées et capables de répondre aux besoins de chaque segment d'entreprise par la formulation et l'adoption d'une agenda de reformes à court, moyen et long terme**

## Trois piliers pour un programme d'appui à la relance et à la structuration du secteur privé centrafricain efficace et inclusif

Développer un socle de base de services d'appui et de formation au bénéfice des TPME

Faciliter la définition d'une stratégie à court, moyen et long terme d'appui aux TPME

Faciliter l'accès au financement des entreprises et leur structuration financière

Réaliser une cartographie précise des acteurs économiques

# Développer un socle de base de services d'appui et de formation au bénéfice des TPME

Les services de base à mettre en place rapidement pourraient être les suivants :

- Collecte, traitement et diffusion ciblée des informations concernant les marchés publics ;
- Accompagnement dans le montage de projets et les réponses aux appels d'offres ;
- Identification et encadrement de groupements (des producteurs et d'artisans) dans des secteurs prioritaires (maraichage, ameublement, gardiennage, transport, BTP, sous-traitance, ...) ;
- Formations courtes et pratiques à la fois techniques et managériales. Ces formations comporteraient un volet de sensibilisation à la bancarisation et à la formulation des demandes de crédits.

L'ensemble de ces services, initialement à destination d'un nombre restreint d'opérateurs économiques et groupes homogènes de TPE pouvant rapidement créer de l'emploi et de la richesse dans des domaines prioritaires, pourraient constituer le socle de base d'un futur Centre de Gestion Agréé et d'une offre de services durable.



## Faciliter la définition d'une stratégie à court, moyen et long terme d'appui aux TPME

Pour définir une feuille de route opérationnelle de réformes, une intervention à deux niveaux pourrait être poursuivie :

- Relancer le dialogue public privé en accompagnant le lancement du CMC2A en tant qu'instance privilégiée de dialogue entre le secteur privé et le secteur public (instance légère, souple et inclusive) ;
- Conduire des études, des enquêtes et des diagnostics sur les principaux facteurs de blocages identifiés (aussi lors de ce Forum) afin de permettre au Gouvernement de définir une stratégie opérationnelle et concrète d'appui au développement des TPME.



## Faciliter l'accès au financement des entreprises et leur structuration financière

Les parties publiques et privées s'accordent sur la nécessité de réfléchir aux modalités permettant aux entreprises de financer leur développement dans un contexte caractérisé par un faible accès au financement bancaire.

Dans ce cadre, il semble indispensable de mener un diagnostic complet du secteur financier centrafricain visant à préciser :

- Les besoins réels (dimensionnement) et le type d'outils financiers à déployer pour assurer une reprise rapide des activités et un développement équilibré des entreprises ;
- Une matrice d'analyse des risques adaptée aux spécificités des entreprises centrafricaines et notamment des TPME et qui pourrait être acceptable et adoptée par les institutions financières ;
- L'intérêt des principaux partenaires techniques et financiers ainsi que des acteurs locaux à contribuer à la mise en place de produits financiers adaptés:
  - Au niveau des banques et EMF locales, répertorier les outils existants et les possibles adaptations ;
  - Au niveau de l'Etat centrafricain, analyser la réglementation actuelle et les réformes éventuellement nécessaires;
  - Au niveau des PTF, identifier les possibilités d'accompagner ce processus par des appuis techniques et financiers.
- Les modalités de mise en place d'un mécanisme de partage de risque au bénéfice des banques (avec une dotation dédiée à l'absorption des premières pertes).



# Une première réponse concrète au besoin de relance économique

## Un plan d'actions à court-terme RCA-AFD-CPCCAF

« Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va ! » Sénèque

Transposée au développement économique de la République centrafricaine, cette maxime de bon sens rappelle que la vision stratégique détermine le cap



## La réponse AFD – CPCCAF au besoin de relance économique

Comment établir cette vision stratégique?

- Disposer d'une vision claire du tissu économique centrafricain
- Disposer d'une instance de concertation et de proposition publique privée



## Volet 1 - Mise en place d'un dispositif d'information stratégique et d'aide à la décision

Pour quoi faire?

- Pour l'Etat, les organisations intermédiaires et les PTF : apporter une aide à la décision dans le cadre des stratégies de développement, de diversification comme la mise en place de filières d'activités, production, distribution...
- Pour les porteurs de projets : disposer d'une meilleure visibilité de la situation économique pour favoriser leurs investissements et l'appréciation des opportunités

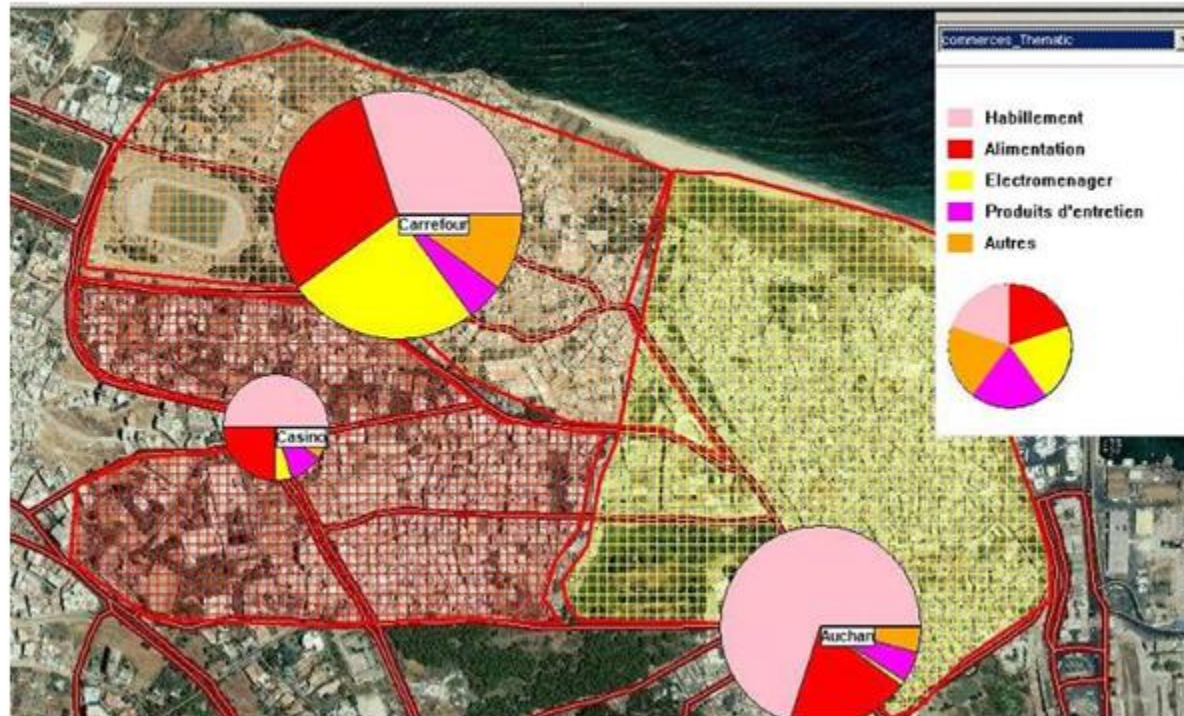


## Etape 1- Mise en place d'un dispositif d'information stratégique et d'aide à la décision

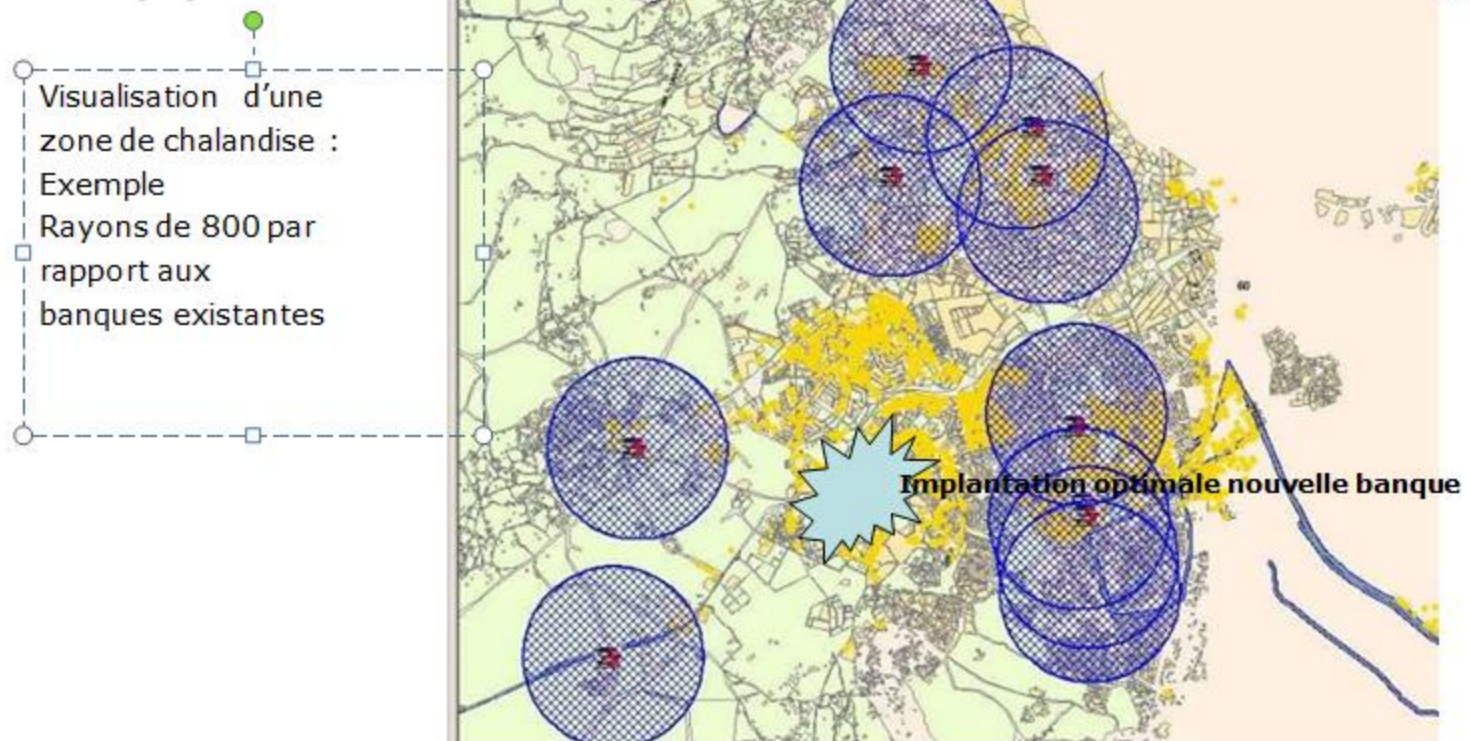
Quels outils?

- L'analyse économique du territoire : connaître **qualitativement** le paysage économique local permettant l'analyse des filières, les agrégats économiques, les secteurs porteurs, l'identification des entreprises porteuses
- L'outil cartographique : création d'un **fichier qualifié** des opérateurs économiques locaux et vectorisation des données pour en obtenir une **représentation visuelle** (Système d'information géographique)

# Application : zones de chalandise



# Application : recherche d'implantation





## Etape 1- Mise en place d'un dispositif d'information stratégique et d'aide à la décision

Quels opérateurs?

- Chambre de commerce, d'industrie, des mines et d'artisanat de République Centrafricaine
- Chambre d'agriculture, de l'élevage, des eaux, des forêts, de la chasse, de la pêche et du tourisme
  - Chambre de commerce et d'industrie de Marseille Provence

Quels partenaires?

- MINCO, MEPCI, administrations, AGTPE, ACFPE, GICA, UNPC, ONG etc...(liste non exhaustive).





## Etape 1- Mise en place d'un dispositif d'information stratégique et d'aide à la décision

Quel calendrier?

- Début d'intervention – octobre 2015
- Fin d'intervention – juillet 2016



## Volet 2 – Accompagner la mise en place du Comité Mixte de Concertation pour l'Amélioration des Affaires (CMC2A)

Pourquoi un tel cadre?

Pour produire des BIENS PUBLICS tels que des politiques économiques permettant l'accroissement de la richesse nationale

- Pour l'État: **ajuster** ses politiques pour assurer le développement économique
- Pour le secteur privé : disposer d'un **environnement** plus **propice** aux affaires



## Volet 2 – Accompagner la mise en place du Comité Mixte de Concertation pour l'Amélioration des Affaires (CMC2A)

Comment ?

Par le DIALOGUE

« Les objectifs du dialogue public-privé comprennent la création d'un climat de confiance et la création de passerelles entre gouvernements et secteur privé afin d'analyser en commun les problèmes , d'identifier les politiques et les réformes institutionnelles qui peuvent conduire à un environnement plus favorable au développement du secteur privé » OCDE 2005



## Volet 2 – Accompagner la mise en place du Comité Mixte de Concertation pour l'Amélioration des Affaires (CMC2A)

Attention

Il n'existe **pas** de **recette miracle** en la matière, encore moins dans des pays en difficulté

Cependant la **crise actuelle** et la prise de conscience par toutes les forces vives que seules **l'unité et une volonté sans faille** permettront **le redressement**, constituent une opportunité unique pour développer un tel dialogue public-privé.



## Volet 2 - Accompagner la mise en place du CMC2A

### Le contexte

- Un précédent inabouti : le cadre de concertation public privé
- La création du CMC2A : décret présidentiel du 26 février 2015



## Volet 2 - Accompagner la mise en place du CMC2A

### L'action

- Préciser les règles de fonctionnement du CMC2A
- Créer les conditions de la réussite du CMC2A :
  - S'appuyer sur les expériences étrangères
  - S'entendre sur les objectifs et les modalités d'actions du CMC2A
    - Préciser les règles de fonctionnement
  - Aboutir à un plan d'action opérationnel et l'accompagner

## Volet 2 - Accompagner la mise en place du CMC2A





## Volet 2 - Accompagner la mise en place du CMC2A

Les conditions du succès d'un tel dialogue : bien plus que la technique

- L'engagement et la volonté: un leadership fort de l'Etat
- La confiance qui se gagne par la crédibilité : dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit
  - Le partage : se penser comme faisant partie du système, écouter l'autre





## Actions pouvant contribuer au succès de ces initiatives

Concilier la légitime nécessité d'élargir l'assiette fiscale avec les processus, parfois longs et fragiles, de formalisation des entreprises

Donner la parole à l'ensemble des acteurs économiques, y compris les plus petits (formels, semi-formels et informels), en renforçant, crédibilisant et reconnaissant les OP/OI qui les représentent (un rôle accru pourrait dans ce cadre être jouée par les chambres consulaires)

Mettre le marché au centre de la dynamique d'accompagnement des acteurs économique: besoin d'un effort coordonné (Services de l'Etat, PTF, société civile) afin que des opportunités de marché soient clairement identifiées et réservées aux opérateurs locaux



# Merci de votre attention

**Maurizio Cascioli**

Pôle Développement du secteur privé  
et formation professionnelle  
AFD Yaoundé

*développeur d'avenirs durables*

**Stéphane Cormier**

Délégué général

Conférence Permanente des  
Chambres Consulaires Africaines et  
Francophones